**[Prénom NOM],** Orthophoniste  
[Adresse]  
[Code postal – Ville]

**À l’attention de Madame / Monsieur le/la Député·e**  [Nom du/de la député·e]  
 Assemblée nationale  
 126 rue de l’Université  
 75355 Paris 07 SP

[Ville], le [date]

**Objet : Mobilisation des orthophonistes le 18 septembre 2025**

Madame / Monsieur la/le Député·e,

Le 18 septembre prochain, les orthophonistes se mobilisent dans toute la France, pour défendre l’accès aux soins et la pérennité de notre exercice. Dans un contexte d’instabilité politique et de restrictions budgétaires annoncées, nous refusons de rester muets.

À l’hôpital comme dans le secteur médico-social, les orthophonistes salariés sont confrontés à des rémunérations insuffisantes, qui freinent considérablement l’attractivité des postes et expliquent les nombreux postes vacants. La continuité des soins, en particulier pour les patients les plus fragiles, est ainsi menacée. Les orthophonistes libéraux, quant à eux, travaillent dans un cadre de plus en plus contraint, sans perspectives d’évolution, alors que les besoins explosent avec le vieillissement de la population, les suites d’accidents vasculaires cérébraux, les maladies chroniques et les troubles du neuro-développement et bien d’autres pathologies.

Cette situation n’est pas soutenable. Nous appelons à des mesures immédiates : une revalorisation des orthophonistes salariés afin de permettre le recrutement dans les établissements, la poursuite des revalorisations conventionnelles en libéral et notamment des bilans, la reconnaissance pleine et entière de l’orthophonie comme profession de santé de premier recours à travers la généralisation de l’accès direct, ainsi que des garanties pour assurer la soutenabilité de nos cabinets et l’avenir de nos retraites.

L’actualité récente a par ailleurs mis en lumière les inquiétudes grandissantes autour du remboursement des soins orthophoniques pour des milliers d’enfants suivis en centres médico-psychologiques (*Le Monde*, 12 septembre 2025 : [« Orthophonie : inquiétudes autour du remboursement des soins pour des milliers d’enfants suivis en centre médico-psychologique »](https://www.lemonde.fr/societe/article/2025/09/12/orthophonie-inquietudes-autour-du-remboursement-des-soins-pour-des-milliers-d-enfants-suivis-en-centre-medico-psychologique_6640579_3224.html)). Cette situation illustre l’urgence de sécuriser l’accès aux soins orthophoniques pour tous les patients, sans fragiliser davantage l’offre de soins existante.

L’avenir de notre profession en dépend, mais aussi et surtout la possibilité pour chaque patient, partout sur le territoire, de bénéficier de soins orthophoniques de qualité.

Nous espérons pouvoir compter sur votre soutien dans ce combat essentiel pour la santé publique.

Je vous prie de croire, Madame/Monsieur la/le Député·e, en l’expression de ma haute considération.

****[Signature]  
[Prénom NOM]  
Orthophoniste

**Contact :** Lydie MARIN, Présidente du SORR

[presidence.sorr@gmail.com](mailto:presidence.sorr@gmail.com) - 06.93.20.32.50